UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Formation des infirmières praticiennes spécialisées (IPS) en soins de première ligne (PL)

Guide de la personne étudiante

Mai 2022

TABLE DES MATIÈRES

1.MOT DE LA DIRECTION 3

2.DÉSIGNATION D'IPSPL 4

3.UNE FORMATION : DEUX PROGRAMMES COMBINÉS 4

Maîtrise en sciences infirmières cheminement menant aux études spécialisées en soins de première ligne (45 crédits) 4

Diplôme d'études supérieures spécialisées de 2e cycle en soins de première ligne (30 crédits) 6

Structure de cette formation combinée 7

Déroulement des activités pédagogiques 9

Allocation des stages 9

Perspectives d'emploi 10

4.ENVIRONNEMENT PÉDAGOGIQUE 10

Ressources 10

Ressources étudiantes 10

Soutien en cas de difficultés 10

Révision d'une note finale 11

Code de conduite 11

Mécanismes d'aide 12

5.RÉFÉRENCES UTILES 12

1. MOT DE LA DIRECTION

Nous vous souhaitons la bienvenue dans nos programmes de formation et nous espérons que vous trouverez un véritable milieu de vie à l'Université de Sherbrooke. Nous vous félicitons pour votre choix professionnel qui vous mènera à une pratique clinique qui permet d'améliorer l'accessibilité aux soins de santé pour la population québécoise.

Ce guide a été rédigé pour vous aider à naviguer dans les programmes de formation menant au droit de vous présenter à l'examen professionnel de spécialité de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec pour devenir infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne (IPSPL).

Généralement, les formations aux études supérieures sont exigeantes et la plupart des personnes étudiantes qui répondent aux conditions d'admission peuvent les réussir avec un bon réseau de soutien et en y mettant du temps ainsi que de l'énergie. La formation pour devenir IPSPL comporte des défis supplémentaires qui peuvent ébranler vos stratégies habituelles d'études. Quelques déplacements sont à prévoir vers l'un ou l'autre des campus pour bénéficier de toutes les ressources offertes dans les programmes. Aussi, en période de stages, vous pouvez être éloignée de votre réseau habituel de soutien, puisque la majorité des stages se font dans les groupes de médecine de famille universitaire (GMF-U) affiliés à l'Université de Sherbrooke. Ceux-ci se trouvent en Estrie, en Montérégie et dans quelques villes du Québec (ex. : Drummondville, Chicoutimi, Rouyn-Noranda). Finalement, le rôle d'IPSPL est en plein développement, entraînant sa part d'ambiguïtés et de changements. Ces défis sont surmontables et le personnel enseignant ainsi que plusieurs ressources de l'Université sont là pour vous y aider.

N'hésitez pas à nous signaler rapidement toute difficulté ou tout défi, tant au niveau de vos apprentissages qu'au niveau personnel afin que nous puissions prendre les mesures qui vous permettront de poursuivre votre formation dans les meilleures conditions.

Nous vous invitons donc à lire attentivement ce guide et à le relire périodiquement pour vous imprégner des fondements de cette formation et pour mieux connaître les ressources qui y sont indiquées. Par ailleurs, nous serons heureux de recevoir vos courriels ou serons disponibles pour vous rencontrer au besoin.

Didier Mailhot-Bisson, inf. PhD
Directeur des programmes
Didier.Mailhot-Bisson@USherbrooke.ca
☎ 819-821-8000 # 75355

Linda Bonnier, inf., M. Sc.
Coordonnatrice des programmes
scinf-coordo2ecycle@USherbrooke.ca
☎ 450-463-1835 # 61756

2. DÉSIGNATION D'IPSPL

Une infirmière praticienne spécialisée (IPS) est une infirmière qui dispense, selon une approche globale et synergique, des soins infirmiers et des soins médicaux répondant aux besoins complexes des patients et de leur famille dans un domaine de spécialité, en tenant compte de leur expérience de santé. Pour ce faire, elle possède l'expertise dans un domaine clinique spécialisé qui repose à la fois sur une solide expérience dans le domaine et sur une formation de 2e cycle en sciences infirmières et en sciences médicales. En première ligne (PL), elle assume des soins de santé à une clientèle ambulatoire, à tous les âges de la vie. Elle exerce des activités de promotion de la santé, de prévention de la maladie, de suivi de grossesse, de suivi en soins palliatifs et de traitement pour des problèmes de santé courants et des problèmes de santé chroniques. En collaboration avec des médecins de famille, elle peut prescrire des examens diagnostiques, des médicaments et des traitements médicaux (OIIQ-CMQ, 2019).

L'École des sciences infirmières de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke, en collaboration avec le Département de médecine de famille offre depuis septembre 2008 des programmes de deuxième cycle menant à la désignation d'infirmière praticienne spécialisée en première ligne (IPSPL).

Les exigences suivantes sont donc nécessaires pour obtenir la désignation d'IPSPL :

a. Obtenir une maîtrise en sciences infirmières cheminement menant aux études spécialisées en soins de première ligne (45 crédits).
b. Obtenir un diplôme d'études supérieures spécialisées de 2e cycle en soins de première ligne (30 crédits).
c. Obtenir un droit de pratique comme IPSPL auprès de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

À la suite de l'obtention de ces diplômes, la personne étudiante est considérée candidate IPS (CIPS) et peut pratiquer avec ce statut reconnu par l'OIIQ. Pour avoir le plein statut d'IPSPL, la CIPS doit obtenir la certification de l'OIIQ.

3. UNE FORMATION : DEUX PROGRAMMES COMBINÉS

Maîtrise en sciences infirmières cheminement menant aux études spécialisées en soins de première ligne (45 crédits)

Cibles de formation de la maîtrise en sciences infirmières

A. Gérer des situations complexes de soins en pratique infirmière avancée dans un contexte spécialisé.

1. En adoptant une vision holistique qui tient compte de la diversité et perspective des personnes soignées et leur famille;
2. En démontrant une expertise dans son raisonnement clinique et éthique;
3. En appliquant une démarche rigoureuse (planification, coordination, surveillance et évaluation) pour implanter des solutions innovantes et adaptées à la situation;
4. En réalisant des activités de promotion de la santé des personnes/ familles/ communautés/ population;

5. En intégrant les évidences et les données probantes (scientifiques et cliniques) à sa prise de décision;
6. En établissant des collaborations avec les différents acteurs et partenaires;
7. En agissant comme agent de changement auprès des patients et leur famille.

B. Jouer un rôle-conseil auprès des différents acteurs du milieu de la santé pour résoudre des problèmes cliniques.

1. En posant un regard critique sur sa propre expertise en vue d'améliorer sa pratique professionnelle;
2. En exerçant un leadership clinique pour influencer la pratique;
3. En utilisant les TIC de façon éthique, efficace et judicieuse;
4. En communiquant, oralement et par écrit, de façon scientifique et professionnelle.

La maîtrise en sciences infirmières cheminement menant aux études spécialisées en soins de première ligne fournit les fondements scientifiques et disciplinaires ainsi que les bases nécessaires pour la formation en soins de première ligne. La maîtrise en sciences infirmières cheminement menant aux études spécialisées en soins de première ligne doit être suivie à temps complet. Il existe deux parcours ; le parcours régulier, qui se complète en deux années (6 trimestres) ou, le parcours allégé, qui se réalise en deux années et demie (8 trimestres). Vous trouverez une description détaillée des parcours au tableau 1.

Tableau 1. Présentation des parcours

	Parcours régulier – 6 trim.	Parcours allégé – 8 trim.
Automne - 1	MSI 600; MSI 602; MSI 603; MSI 623; MSI 627; MSI 628; MSI 693 Total = 16 crédits	MSI 600; MSI 603; MSI 623; MSI 627; MSI 628; MSI 693 Total = 14 crédits
Hiver	MSI 601; MSI 621; MSI 622; MSI 624; MSI 631; MSI 683; MSI 632 Total = 15 crédits	MSI 601; MSI 602; MSI 621; MSI 622 Total = 10 crédits
Été	MSI 626; MSI 633; PIA 704 Total = 11 crédits	MSI 626; MSI 633; PIA 704 Total = 11 crédits
Automne - 2	PIA 703, PIA 701 Total = 9 crédits	PIA 703, PIA 701 Total = 9 crédits
Hiver	PIA 702; MSI 682 Total = 12 crédits	PIA 702; MSI 624; MSI 631; MSI 683; MSI 632 Total = 10 crédits
Été	PIA 755 Total = 12 crédits	MSI 682 Total = 9 crédits
Automne - 3		PIA 755 Total = 12 crédits
Hiver		

Diplôme d'études supérieures spécialisées de 2e cycle en soins de première ligne (30 crédits)

Le diplôme d'études supérieures spécialisées de 2e cycle en soins de première ligne (D2SPL) est un programme qui complète la maîtrise en sciences infirmières cheminement menant aux études spécialisées en soins de première ligne. Ce programme a été développé pour répondre aux exigences de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) ainsi que du Collège des médecins du Québec (CMQ).

Cible de formation du diplôme

Au terme de la formation, la personne étudiante aura développé la compétence suivante :

C. Intervenir en soins de première ligne dans des situations en première ligne relevant de sa responsabilité[1]

1. En collectant des données pertinentes à l'anamnèse et à l'évaluation clinique;
2. En formulant des diagnostics différentiels qui permettent d'envisager un plan d'investigation cohérent;
3. En établissant un plan de traitement basé sur les données probantes;
4. En faisant preuve d'autonomie professionnelle;
5. En assurant le suivi et la continuité des soins.

[1] Cette compétence est en continuité avec les 2 compétences précédentes, acquises à la maîtrise. Toutefois, elle est pleinement atteinte avec le D2SPL. En ce sens, les deux programmes sont complémentaires.

Le D2SPL doit être suivi à temps complet (parcours régulier ou allégé). Toute situation pouvant modifier le déroulement de cette formation devra être communiquée à la coordonnatrice des programmes (voir ses coordonnées à la page 3).

Structure de cette formation combinée

Encadré par le règlement de l'OIIQ-CMQ (2019), le D2SPL est indissociable du programme de maîtrise en sciences infirmières cheminement menant aux études spécialisées en soins de première ligne. Plusieurs des cours de ce cheminement de la maîtrise doivent avoir été réussis avant de commencer le D2SPL.

La formation est constituée d'activités pédagogiques qui visent à permettre aux personnes étudiantes de devenir des leaders de la profession, des expertes cliniques et des agents de changements. Les activités pédagogiques se divisent en trois catégories : les activités reliées aux fondements scientifiques et disciplinaires, les activités reliées à la spécialité et les activités d'intégration.

Les premières activités pédagogiques sont reliées à des fondements scientifiques et disciplinaires. Les fondements scientifiques sont assurés par les cours de recherche :

- MSI 600 Recherche appliquées en santé;
- MSI 601 Fondements des sciences infirmières;
- MSI 603 Stratégies de communication efficaces.

Non seulement ces cours fournissent les bases pour critiquer les études scientifiques et les modèles conceptuels, mais ils permettent également de développer un esprit scientifique autour de la résolution de problèmes de recherche.

Certaines activités pédagogiques permettent à la future IPSPL de situer sa contribution dans sa discipline en l'ancrant dans une perspective éthique et un esprit de collaboration avec le patient-famille ainsi qu'avec des collègues de sa propre discipline et des collègues d'autres disciplines. Ces savoirs se retrouvent dans les cours suivants :

- MSI 602 Promotion de la santé;
- MSI 622 Évaluation et interventions familiales avancées;
- MSI 623 Interventions en changements de comportements;
- MSI 624 Problématiques d'éthique clinique;
- MSI 628 Évaluation et interventions avancées auprès de la personne aînée.

Les activités pédagogiques reliées à la spécialité ont comme objectif commun d'amener les personnes étudiantes, à l'aide de situations cliniques réalistes, à expliquer les liens entre la sémiologie, les sciences infirmières et les fondements biologiques (anatomie, biochimie, physiologie, pathologie et pharmacologie), psychologiques et sociaux à la base du raisonnement clinique et de l'intervention. Elles se déroulent en classe et en laboratoire.

- MSI 621 Physiopathologie et pharmacologie avancées;
- MSI 626 Examen et prévention clinique avancés - 0-17 ans;
- MSI 627 Examen et prévention clinique avancés - adultes;
- MSI 631 Enjeux actuels en santé mentale;
- MSI 632 Intervention en approche gériatrique par les IPS;

- MSI 633 Intervention en approche palliative par les IPS;
- MSI 683 Interventions en santé mentale par les IPSPL;
- PIA 701 Soins aigus courants non traumatiques;
- PIA 702 Soins aigus courants traumatiques;
- PIA 703 Suivi en périnatalité et en post-partum;
- PIA 704 Suivi des maladies chroniques stables.

À l'Université de Sherbrooke, en plus de l'activité pédagogique MSI 621, les notions de pathophysiologie et de pharmacologie sont également réinvesties dans les cours PIA. Dans les situations abordées, l'*étude physiopathologique* permet de mieux comprendre les signes cliniques et biologiques d'un problème ou d'un état. Elle permet aussi d'envisager les mécanismes par lesquels un traitement pourrait rétablir les fonctions normales. Pour sa part, *la pharmacologie* est abordée afin que la personne étudiante soit en mesure de prescrire, represcrire, d'ajuster, de rédiger et d'expliquer une ordonnance (responsabilités de l'IPSPL) en tenant compte des caractéristiques suivantes : la classe du médicament, ses caractéristiques pharmacologiques (bio et chrono-disponibilité, forme et libération, absorption, demi-vie et voies d'élimination), ses caractéristiques cliniques (indications et contre-indications, interactions avec les autres médicaments et les produits naturels, ajustement des doses en fonction de l'âge, des fonctions rénale et hépatique ou de la réponse clinique, suivi des paramètres physiologiques, principaux effets secondaires, précautions à prendre en vue du retrait du médicament et, si il y a lieu, coût du médicament et couverture par les assurances) ainsi que les facteurs contribuant à l'observance thérapeutique.

L'ensemble de la formation est orienté vers le développement du raisonnement clinique hypothético-déductif et des habiletés cliniques. Ces habiletés sont enseignées dans les activités pédagogiques et la personne étudiante a la responsabilité de les pratiquer. La Faculté de médecine et des sciences de la santé met à la disposition des personnes étudiantes de chacun des campus du matériel (ex. : otoscope, table d'examen) et des locaux de pratique sur demande. Le principe d'auto-réservation est requis. Par ailleurs, l'examen clinique peut être pratiqué auprès de ses collègues ou de ses proches.

Finalement, <u>les activités pédagogiques d'intégration</u> comprennent :
- MSI 693 Séminaires en pratique infirmières avancée pour les IPS;
- MSI 682 Stage en pratique infirmière avancée pour les IPSPL;
- PIA 755 Stage en soins de première ligne.

Les stages sont les activités par excellence pour développer la compétence clinique des futures IPSPL. Ils sont réalisés l'un à la suite de l'autre, totalisant ainsi 21 semaines de stage.

L'intégration des apprentissages est possible grâce à la situation authentique que fournit le milieu ainsi que par l'accompagnement des mentors dont les habiletés cliniques et d'enseignement sont reconnues. Les milieux de stage sont choisis parmi les GMF-U et GMF affiliés à l'Université de Sherbrooke.

L'activité pédagogique MSI 603 permet d'aider les personnes étudiantes dans la rédaction de travail d'érudition, mais également dans toutes les communications orales et écrites qu'elles devront réalisées durant leur formation. En complément, l'activité pédagogique MSI 693 explore les différentes dimensions du rôle de l'IPSPL et les compétences à développer pour occuper cette fonction. Cette activité permet de s'approprier les lignes directrices et le champ d'exercice de l'IPS; connaissances nécessaires à l'appropriation du rôle.

Voici la liste des activités pédagogiques de la maîtrise en sciences infirmières cheminement menant aux études spécialisées en soins de première ligne et celles du D2SPL.

Maîtrise en sciences infirmières cheminement IPSPL

MSI 600 Recherche appliquée en santé- 3 cr.
MSI 601 Fondements des sciences infirmières - 3 cr.
MSI 602 Promotion de la santé 2 cr.
MSI 603 Stratégies de communication efficaces - 1 cr.
MSI 621 Physiopathologie et pharmacologie avancées- 2 cr.
MSI 622 Évaluation et interventions familiales avancées - 3 cr.
MSI 623 Interventions en changements de comportements - 1 cr.
MSI 624 Problématiques d'éthique clinique - 1 cr.
MSI 626 Examen et prévention cliniques avancés 0-17 ans - 3 cr.
MSI 627 Examen et prévention cliniques avancés adultes et personnes âgées - 3 cr.
MSI 628 Évaluation et interventions avancées auprès de la personne aînée - 1 cr.
MSI 631 Enjeux actuels en santé mentale - 2 cr.
MSI 632 Intervention en approche gériatrique par les IPS – 2 cr.
MSI 633 Intervention en approche palliative par les IPS – 2 cr.
MSI 682 Stage en pratique infirmière avancée pour les IPSPL- 9 cr.
MSI 683 Interventions en santé mentale par les IPSPL - 2 cr.
MSI 693 Séminaires en pratique infirmière avancée pour IPS – 5 cr.

Diplôme

PIA 701 Soins aigus courants non traumatiques - 6 cr.
PIA 702 Soins aigus courants traumatiques - 3 cr.
PIA 703 Suivi en périnatalité et en post-partum - 3 cr.
PIA 704 Suivi des maladies chroniques stables - 6 cr.
PIA 755 Stage en soins de première ligne - 12 cr.

Déroulement des activités pédagogiques

L'offre prévue des activités pédagogiques est présentée au tableau 1 de la page 6. Le déroulement est proposé selon un régime à temps complet, soit en deux années ou en deux années et demie, selon le parcours choisi. Ce sont les mêmes activités pédagogiques, mais proposées sur un étalement différent.

Allocation des stages

Les milieux de stage sont présentés aux personnes étudiantes au trimestre d'automne de leur deuxième année de formation. Cette présentation permet de connaître les milieux de stage et d'apprécier les ressources qui sont offertes pour soutenir les stagiaires (allocation reliée au déplacement, financement du logement, etc.). À l'issue de la rencontre, une pige est réalisée pour déterminer l'ordre d'attribution des places de stage aux personnes étudiantes. La personne étudiante travaillant déjà comme infirmière dans l'un des milieux de stage présentés (GMF-U ou GMF) ne peut, dans une optique d'objectivité, réaliser son stage dans son milieu de travail.

Perspectives d'emploi

Les IPSPL peuvent pratiquer dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux, dont les CLSC, les groupes de médecine de famille, les cliniques réseaux et les cabinets de médecins, et les dispensaires en régions isolées gérés par les conseils de bande ou par Santé Canada. Un plan de déploiement a été présenté par le MSSS. À cet effet, deux mille (2000) postes sont prévus dans les différents CIUSS et CISSS du Québec d'ici 2025.

4. ENVIRONNEMENT PÉDAGOGIQUE

L'Université de Sherbrooke cherche à être *un milieu de vie*, c'est-à-dire qu'elle désire devenir un lieu qui ne sert pas seulement à offrir/recevoir des cours, mais aussi un lieu où tous, le personnel et les personnes étudiantes, vivent une expérience de développement. Considérant que la formation IPSPL est exigeante, les personnes étudiantes ont à faire face à des défis importants, mais surmontables. En effet, les personnes étudiantes qui font ce choix professionnel ont souvent des ressources personnelles importantes qu'elles mobilisent efficacement. Toutefois, ces défis peuvent ébranler leurs stratégies habituelles de gestion du stress. Plusieurs ressources sont alors mises à la disposition de la communauté universitaire. Certaines de ces ressources sont maintenant décrites.

Ressources

Les professeurs constituent le premier palier pour l'encadrement des personnes étudiantes. De plus, le directeur et la coordonnatrice des programmes sont des ressources en cas d'incompréhensions ou de litiges.

Ressources étudiantes

Deux personnes étudiantes IPSPL siègent au Comité de programme[2] et représentent chacune leur cohorte. La représentante des personnes étudiantes IPSPL à la maîtrise est choisie au trimestre d'automne de chaque année. Cette même personne devient la représentante étudiante l'année suivante, mais cette fois-ci pour les personnes étudiantes qui font le D2SPL. Elle représente donc sa cohorte durant deux années. Cette façon de faire assure une meilleure continuité.

Madame Ève-Marie Béliveau est la représentante des IPSPL au D2-SPL (cohorte admise en 2021). Vous pouvez le rejoindre à Eve-Marie.Beliveau@USherbrooke.ca.

Soutien en cas de difficultés

Les personnes étudiantes ont accès à des *Services à la vie étudiante* de l'Université dont la mission est de rendre la vie agréable et stimulante aux étudiantes pendant leurs études supérieures. Ces services sont, entre autres, le soutien à l'apprentissage, personnes étudiantes en situation de handicap, des services de santé, des services de psychologie, soutien financier etc. https://www.usherbrooke.ca/medecine/communaute/etudiantes-et-etudiants/sante-et-aide-a-la-personne

[2] Pour les programmes qui relèvent de sa compétence, la faculté met sur pied un comité de programme pour chaque programme, ou pour chaque ensemble de programmes, d'une même discipline. Le comité de programme conseille l'instance qui assume la responsabilité pédagogique immédiate du ou des programmes concernés sur toute question relative à la bonne marche et au développement de ce ou de ces programmes. Le comité de programme se compose de membres du corps professoral ayant des responsabilités pédagogiques en rapport avec le ou les programmes concernés, et de personnes inscrites au programme ou à l'un des programmes, désignées par leurs pairs et auxquelles peuvent s'ajouter des personnes de l'extérieur de l'Université.

Les professeurs sont tous préoccupés par la réussite des personnes étudiantes et peuvent être approchés pour discuter des difficultés vécues. Des aides à la vie étudiante (AVE) peuvent aussi être mises à contribution. À l'École des sciences infirmières, ces personnes enseignantes sont disponibles pour vous rencontrer.

Pre Andrée-Anne Choquette Andree-Anne.Choquette@USherbrooke.ca
Pre Mylène Désorcy Mylene.Desorcy@USherbrooke.ca
Pre Karine Philibert Karine.Philibert@USherbrooke.ca
Pre Kim Ostiguy Kim.Ostiguy2@USherbrooke.ca
Pre Marianik Boulard Marianik.Boulard@USherbrooke.ca

À l'Université de Sherbrooke, il existe une politique pour contrer la discrimination, le harcèlement et l'intimidation. Cette politique s'intitule la *Politique sur la promotion de la dignité des personnes et la prévention de toute forme de harcèlement et de discrimination (2500-015)* dont sont informés les personnes étudiantes, les stagiaires et le personnel de l'UdeS : https://www.usherbrooke.ca/respect/.

À la Faculté de médecine et des sciences de la santé, un site a été produit et sert à fournir des ressources aux personnes étudiantes et aux membres du personnel : https://www.usherbrooke.ca/medecine/communaute/etudiantes-et-etudiants/sante-et-aide-a-la-personne/fmss-respect/.

Révision d'une note finale

Selon l'article 4.5.1.5 du Règlement des études, l'Université reconnaît à toute personne le droit à une révision de la note finale qui lui est attribuée pour une activité pédagogique, à la condition qu'elle en fasse la demande par écrit au plus tard 20 jours ouvrables après que la note ait été confirmée et qu'elle se conforme aux formalités prescrites par la faculté.

Après vérification auprès de la personne responsable de l'activité pédagogique, dans le cas où la note finale est maintenue, la révision est faite par un jury nommé par la faculté et composé d'au moins deux personnes du corps professoral. La personne étudiante n'est pas admise à la séance de révision. Elle ne peut en appeler de la décision rendue.

Le résultat de la révision peut conduire au maintien, à la diminution ou à la majoration de la note finale accordée initialement. Le tarif de la révision est fixé par la faculté et s'applique si la note n'est pas majorée.

Code de conduite

Les comportements professionnels basés sur l'intégrité, l'honnêteté et la compassion sont exigés tant chez le personnel universitaire que chez les personnes étudiantes. Ces comportements, comprenant les comportements virtuels, sont mentionnés dans le Règlement des études ainsi que dans le code de conduite de la Faculté de médecine et des sciences de la santé :

https://www.usherbrooke.ca/medecine/fileadmin/sites/medecine/documents_officiels/secteurs/fmss/fmss_code_conduite_v_finale_2018.pdf

https://www.usherbrooke.ca/decouvrir/nous-contacter/medias-sociaux/netiquette/

Les comportements professionnels attendus le sont tout au long de la formation et font formellement l'objet d'évaluation en stage.

Mécanismes d'aide

La Faculté de médecine et des sciences de la santé offre, sur son site Internet, un rappel des étapes à suivre si une personne étudiante se sent lésée. On le trouve au http://www.usherbrooke.ca/fmss-respect/que-faire/je-me-sens-lese-etudiant/. En situation de conflit, ce rappel est extrêmement précieux. Le représentant étudiant au Comité de programme est aussi un allié pour transmettre des renseignements au Comité de programme.

Finalement, toute personne étudiante s'estimant lésée ou n'ayant pas le sentiment d'avoir été traitée équitablement pour les personnes susmentionnées peut recourir aux services de la protectrice des droits des étudiantes à l'adresse suivante : https://www.usherbrooke.ca/ombudsman/

5. RÉFÉRENCES UTILES

École des sciences infirmières de l'Université de Sherbrooke

https://www.usherbrooke.ca/sciences-infirmieres/futurs-etudiants/maitrise/je-veux-etre-infirmiere-praticienne-specialisee-en-soins-de-premiere-ligne

Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec
www.oiiq.org/pratique-infirmiere/specialites/infirmiere-praticienne-specialisee

Association des infirmières praticiennes spécialisées du Québec (AIPSQ)
http://aipsq.com/

Cadre de soutien financier pour le programme d'infirmière praticienne spécialisée
https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001038/